



PROGRAMME

**FORMATION
REFERENT
SANTE SECURITE
AU TRAVAIL**

1 Formation Référent Santé Sécurité au travail

Public : Personne désignée par l'employeur

Nombre de candidats : Minimum 1 personne – Maximum 12

Durée : 28 heures de présentiel sur 4 jours

Lieu : En centre ou dans la société, Formation disponible en distanciel

Formateurs : 1 Formateur en santé et sécurité au travail

Objectifs pédagogiques : A l'issue de la formation, le référent santé sécurité au travail devra :

- Être capable d'exercer ses missions d'acteur de la prévention des risques professionnels en les décelant et en les mesurant.
- Connaître ses rôles sur les aspects règlementaires, organisationnels et selon les spécificités de sa branche professionnelle.
- Développer des compétences de communication dans ses missions.
- Être capable de mettre des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration aux conditions de travail par le biais d'outils et de méthodes à l'analyse.

Evaluation : Evaluation en continu. Les stagiaires devront valider la totalité des domaines de compétences. L'évaluation se fera sous forme de quizz, d'enquêtes terrain et de jeux de rôles. Présence obligatoire durant les 28 heures de présentiel pour la validation.

Attestation : A l'issue, les stagiaires recevront une attestation de Formation Référent santé sécurité au travail

Recyclage : Il est recommandé d'effectuer un maintien des acquis tous les 2 ans

Salle de formation : Salle de cours avec écran de projection, Chaises, Tables, Tableau blanc + Jeu de feutres

Matériels techniques : Ordinateur + vidéoprojecteur

Suivi : Fiche d'émargement signée par demi-journée

Distanciel : Les sessions se font en visioconférence

Programme et contenu de la formation :

| Domaine de compétence | Compétences visées |
|---|--|
| DC1 Connaître le rôle et les obligations du référent en matière de sécurité du travail et se situer en tant qu'acteur de prévention des risques dans son entreprise ou son établissement | 1.1 Savoir se situer en tant qu'acteur de la prévention 1.1.1. Connaître les enjeux de la prévention 1.1.2. Connaître les sources d'information dans les domaines de santé, Sécurité et Conditions de Travail, 1.1.3. Identifier les actions à prendre en charge / les limites 1.2.5 Connaître les acteurs internes et externes à l'entreprise, leur rôle et leur lien avec le référent santé sécurité au travail |
| | 1.2 Connaître les sources réglementaires en matière de santé 1.2.1 Connaître les documents internes juridiques en matière de santé (règlements intérieur – Registre de sécurité – Accord entreprise DUERP - BDES) 1.2.2 Connaître les documents externes (CODIT...) 1.2.3 Connaître les notions de responsabilité civile et pénale |
| DC2 Savoir développer ses compétences relationnelles et de communication | 2.1 Dialoguer de manière constructive 2.1.1 Identifier les techniques de base permettant d'appréhender une situation d'une manière objective factuelle |
| | 2.2 S'organiser dans l'action 2.2.1 Connaître les différents cas de consultation et de négociation du référent santé sécurité au travail 2.2.2 Appréhender les bases de la communication |
| DC3 Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise en utilisant des méthodes d'analyse et des procédés d'amélioration | 3.1 Participer à l'élaboration de la politique de prévention de l'entreprise 3.1.1 Distinguer danger et risque 3.1.2 Identifier les situations dangereuses et visualiser les risques encourus 3.1.3 Evaluer les risques (fréquence, gravité) 3.1.4 Connaître les principes généraux de prévention 3.2 Connaître les outils de prévention des risques professionnels 3.2.1. Connaître le mécanisme d'apparition du dommage 3.2.2. Savoir analyser une situation d'accident avec la méthode Hishikawa ou arbre des causes 3.3 Analyser un accident de travail 3.3.1 Connaître les régimes des accidents de travail 3.3.2 Distinguer l'activité réelle du travail prescrit 3.3.3 Repérer des explications différentes d'un même AT 3.4 Analyser les conditions de travail 3.4.1 Identifier les risques potentiels : focus TMS et RPS 3.4.2 Savoir mener une enquête terrain 3.5 Mettre en place un plan d'action de la prévention 3.5.1 Mettre en place des mesures personnalisés de la prévention 3.5.2 Savoir communiquer les mesures et être proactif dans les actions |